

Le Cotillon, quel aménagement possible ?

Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur Le Maire a évoqué la réflexion en cours au sujet de l'aménagement futur du terrain communal situé au Cotillon.

En effet, en prolongement de la révision de la carte communale, la commune souhaite voir réaliser sur ce secteur déjà constructible un programme de logements.

Ce terrain d'environ 5 000 mètres carrés pourra accueillir de 8 à 10 logements dont certains réservés à la location. C'est pour l'instant le seul élément concret.

L'objectif est de réaliser des constructions à prix abordable permettant de proposer aux futurs habitants un cadre de vie respectueux de l'environnement.

L'enjeu est de proposer aux jeunes de la commune la possibilité de rester au pays, mais aussi de favoriser l'arrivée d'une population nouvelle, et ainsi de maintenir l'effectif de notre école.

Le conseil municipal doit poursuivre ses démarches pour assurer la réussite de ce projet dans des conditions économiques « raisonnables ».